

Abelle de la Nouvelle-Orleans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED. Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Le 23 novembre 1910. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

LA Rentrée parlementaire en Belgique.

Le Parlement belge vient de reprendre ses travaux et l'on s'accorde à dire, dans tous les milieux, que cette session aura une importance politique considérable. Parmi les nombreuses questions qui seront discutées, il en est deux qui se trouvent au premier plan de l'actualité: celle de l'unification des lois électorales et celle de la réforme scolaire dans le sens de l'instruction obligatoire. La vieille-droite ne veut entendre parler ni de l'un ni de l'autre, d'abord parce que ces réformes sont réclamées par les gauches, ensuite parce que leur réalisation gênerait dans une certaine mesure l'action catholique. L'unification des lois électorales consisterait simplement à adopter pour les élections provinciales et communales le système qui existe actuellement pour les Chambres, et qui comporte l'application de la représentation proportionnelle. Les gauches réclament la R. P. pour la province et la commune, parce qu'elles sont actuellement privées de tout le droit de contrôle de l'administration provinciale et communale dans six provinces sur neuf et dans des centaines de communes et de petites villes également aux mains des catholiques. Le jeune-droite, de son côté, exige également l'unification des lois électorales, parce qu'elle craint que la coalition libérale et socialiste ne prive les catholiques de toute représentation au sein des conseils communaux des grandes villes, aux mains des gauches. La vieille-droite estime que le maintien du contrôle de l'administration des grandes villes par une minorité catholique ne compenserait pas la perte d'influence qu'elle subirait dans les campagnes et les petites villes, du fait de l'introduction de minorités libérales et socialistes dans certains conseils provinciaux et nombre de conseils communaux. Quant à l'instruction obligatoire, la jeune-droite serait disposée à

en admettre le principe, si elle obtenait en même temps l'égalité des subvendes de l'Etat pour les écoles libres et les écoles officielles. La vieille-droite au contraire veut l'égalité des subvendes, mais repousse énergiquement l'instruction obligatoire. Les grands débats ne manqueraient donc pas à la Chambre belge dans les premières semaines de la session. Si la situation parlementaire démontre l'impossibilité pour le cabinet Schollaert de gouverner dans des conditions normales, il n'y aurait d'autre issue que la dissolution du Parlement, suivie d'élections générales, qui ont bien permis de reconnaître aux gauches la responsabilité du pouvoir, ou bien aboutiraient à la constitution d'un ministère d'affaires.

Le dernier Chouan.

Un très curieux procès se plaide en ce moment devant le tribunal de Nantes; des collectionneurs sont en train de batailler autour d'un portrait de M. de Charette. Ainsi, celui que l'on a appelé le roi de la Vendée reste toujours d'actualité; bien plus, il recommence à faire parler de lui dans le pays même où se déroulent ses prouesses. Aujourd'hui, la figure du chef des Vendéens est entrée dans l'imagination populaire: il faut avouer qu'elle était bien faite pour la frapper. Il y avait vraiment dans cet homme une grandeur d'âme, un courage singulier. Il entraînait et séduisait à la fois. Quand les soldats de Hoche l'eurent pris, ils subirent son charme durant les premiers jours qu'ils le tinrent prisonnier. C'est dans l'adversité plus encore que dans la victoire que les beaux caractères montent leurs ressources; un historien qui sait donner au document l'intérêt et le mouvement de la vie, M. G. Lenôtre, a fait le récit, dans un ouvrage récent, des derniers jours de M. de Charette. Rien n'est plus émouvant. Il faut se souvenir, pour expliquer l'ardeur que l'on mit à sa poursuite, que les armées de la République désapprouvaient de prendre ce chef insaisissable, qui trouvait partout des complaisances et des dévouements. Hoche, à bout d'expédients, lui offrit la vie sauve à la condition qu'il se retirerait à Jersey; Charette refusa.

Il fallait en finir avec "ce chef de pauvres paysans; Hoche avait envoyé contre le "brigand" le général Travot, qui n'apparait pas comme inhumain. Mais tous ses efforts demeurèrent inutiles. Le panache blanc que Charette portait à son chapeau, et qui le désignait à l'ennemi, s'évanouissait à tout instant comme par miracle. Sa bande, qui diminuait chaque jour, décimée par les balles républicaines, puisait sa force dans sa foi; chaque soldat portait un scapulaire coupé à sa peau de bique. C'est une trahison qui livra Charette. Ses soldats avaient tué un curé qui, probablement, avait prêté serment à la Constitution; c'est un ami de ce dernier qui vendit le chef des Chouans. Il désigna au général Travot la retraite de Charette; un court combat s'engagea au cours duquel le Vendéen est blessé grièvement au front et fait prisonnier. Il adresse ses félicitations au général républicain pour son succès. Malentendu que Charette était pris, il s'agissait de le mettre en jugement. On pensa d'abord à Paris, mais la ville de Nantes réclama l'honneur de le voir exécuter. On fit droit à sa requête, avec d'autant plus d'empressement que l'on craignait de voir Charette s'échapper ou repria

par ses partisans. Il avait donné tant de mal aux soldats de la République qu'on se refusait à croire dans les campagnes que le roi de la Vendée était réellement prisonnier. Cette méfiance se répandit jusqu'à Nantes, et dans la ville circula le bruit que l'on tenait pas Charette, mais un de ses soldats, qui s'était substitué à lui.

Les autorités nantaises décidèrent alors, pour convaincre le peuple, de promener le prisonnier dans toute la ville. C'est ce que l'on fit. Le cortège qui le suivait se composa d'un corps de cavalerie, de cinquante tambours, de musiques de la garnison, de grenadiers, de troupes d'artillerie, et des états-majors en grande tenue. Ce déploiement militaire en costumes d'apparat contrastait avec le prisonnier, qui marchait à pied sans liens, encadré de gendarmes. Il était vêtu, nous dit M. Lenôtre, auquel nous empruntons ces détails, d'une petite camisole gris de fer, d'un collet de velours cramoisi; sa tête était couverte d'un fichu blanc à la créole. Il ne faut pas croire que Charette acceptait cette promenade sans colère. Mais il dissimulait par un prodige de volonté ses sentiments et restait impassible sous les invectives du peuple. Il prenait une "prise" dans la tabatière d'un gendarme placé à côté de lui pour se donner une contenance. A la fin, quand les généraux l'entourèrent, il leur dit simplement: "Si je vous avais tenus en mon pouvoir, je vous aurais fusillés sur le champ. Il ne capitulait point."

On a raconté bien souvent la fin de Charette; il montra, durant son procès et jusqu'au porteur d'exécution, un courage extraordinaire. Il était soutenu par sa foi. Mais ce que l'on sait moins, c'est que son cadavre fut profané, à cause de cette terreur superstitieuse qu'il n'avait même pas fait cesser par sa mort. Après l'exécution, un plâtrier de Nantes avait moulé les traits du roi de la Vendée. C'était une commande des autorités; car ces sens républicains contestaient toujours que le chef exécuté fût Charette. Quatre jours après cette opération, des soldats se présentèrent chez le plâtrier et l'accusèrent d'avoir vendu le corps de Charette aux Vendéens après le moulage du visage. L'homme se défendit, mais ne convainquit pas les accusateurs; il fut obligé de se rendre au cimetière, de déterrer le cadavre, enfoui sous plusieurs autres et de mouler une seconde fois le visage du chef vendéen. C'est à ce prix qu'il eut lui-même la vie sauve. On voit que, même mort, Charette préoccupait l'imagination populaire surexcitée par ses exploits. Ne soyons donc pas étonnés qu'on parle encore de lui de nos jours dans les provinces. C'est d'ailleurs sans danger. Depuis plus d'un siècle, dans la province même où il régna, tous les habitants se sont réconciliés dans l'amour commun de la France.

Les Basoutos et le duc de Connaught.

Des fêtes sont données à Bloisfontaine en l'honneur du duc de Connaught, qui est allé inaugurer à Bas le premier Parlement de l'Union, sud-africaine. L'une des cérémonies les plus pittoresques a été la présentation des chefs basoutos à l'envoyé de la Couronne. Ces chefs, au nombre de cent, étaient réunis dans une grande salle et tous habillés à l'euro-péenne, mais avec autant de fantaisie que de diversité. Les uns portaient des culottes de cheval et

de vieilles tuniques militaires; d'autres des redingotes, des smoking réformés, la plupart, des complets écossais. Toutes les variétés de chapeaux étaient représentées: claques, melon, feutre mou, paille, huit reflets, sombrero. Une seule forme commune tenait lieu d'unité: tous ces Basoutos avaient un col de linge blanc. Ce carcan empesé ajoutait à leur dignité naturelle, mais les gênait un peu. Ils n'avaient pas l'air "confortable". Quand le duc entra dans la salle, il fut salué par des clameurs de "barbaric welcome"; puis un des chefs prit la parole en basouto. Son discours, qui fut admirablement interprété par un de ses compatriotes, demanda pour les "natives" la bienveillance du roi George "leur père" et exprima l'espoir qu'il se montrerait digne fils du roi Edouard. Le duc de Connaught répondit que ce père, fort occupé des soins qu'il donne aux siens de ses enfants, ne néglige pas cependant ceux de ses fils cadets. "C'est votre droit, leur dit-il, de lui faire connaître toutes vos revendications; mais vous devez avoir confiance en votre père et lui obéir filialement." Le duc offrit ensuite au grand chef une pelisse de fourrure et reçut en échange un poney de la "fameuse race basouto".

Les poids lourds.

On lit dans le "Journal de Saint-Petersbourg": "Dans une station de la Russie méridionale, M. X... se présentait, il y a quelques mois, pour monter dans un train. M. X... est un homme de belle taille et de forte corpulence, si forte qu'il lui fut impossible de franchir la portière. Les employés de la gare, avec une bonne grâce à laquelle M. X... lui-même se plait à rendre hommage, lui prêtèrent assistance et joignirent leurs efforts aux siens. Mais, s'il est plus difficile à un riche d'entrer au paradis qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, il est encore plus malaisé d'introduire M. X... dans un wagon de première, quand il prétend y pénétrer en bloc. Après d'interminables manœuvres, l'aspirant voyageur, quelque peu éraffé, resta en souffrance sur le quai, pareil à un coïlis en panne, avec cette différence qu'il jurait et pestait contre l'administration. Les autres passagers, agacés du retard, commençaient à perdre patience; il fallait prendre un parti. On proposa à M. X... de monter dans le fourgon; il s'y refusa énergiquement: il avait un billet de première, ce n'était pas pour voyager avec les mallees. Le chef de gare se décida alors à atteler au train wagon d'ambulance; le voyageur digna y prendre place et le convoi partit. En cours de route, le service de contrôle lui présenta la facture: il l'occupait seul, pour son usage exclusif, une voiture de luxe; on lui réclamait un supplément égal à neuf places de première. Comme M. X... trouvant la note exorbitante, ne voulait rien entendre, on lui dressa procès-verbal. L'affaire fut portée devant le ministère du commerce qui compulsa les règlements et les archives, vainement d'ailleurs. Depuis la création des chemins de fer en Russie, le cas ne s'était jamais vu: il n'y avait pas de précédents. Après de longues hésitations, le ministère du commerce finit par donner raison au service de contrôle; mais, reconnaissant lui-même que la somme était un peu forte, il vient d'entamer des négociations avec le ministère des finances pour reviser le tarif du transport des poids lourds."

KING EDWARD'S MEMORIAL.

Un Comité est chargé d'étudier les divers projets de monuments à élever en souvenir du feu roi Edouard VII. Dans sa dernière séance, il s'est décidé pour une statue. On avait compté d'abord sur une dépense d'environ 400,000 fr.; on prévoit aujourd'hui qu'elle montera à un million et demi. Le "Standard" demande que cette statue soit érigée devant le portail sud de Saint Paul, dans l'axe d'une large voie nouvelle qui, percée de cette église au fleuve, aboutirait à un nouveau pont sur la Tamise. Mais deux autres projets comptent encore de nombreux partisans. Au lieu d'une statue, on propose d'ériger, sur un édifice pour le Sénat de l'Université, soit un musée analogue au musée Carnavalet. En faveur de cette dernière création, on fait valoir qu'à Londres les curiosités historiques sont dispersées entre quatre établissements, le British, le Victoria and Albert, le Guildhall et le Horniman Museum; on ajoute que, grâce à la munificence d'un donateur anonyme, Londres a déjà reçu des fonds destinés à un musée historique et qu'il lui serait facile de faire mieux que Paris. Lord Curzon vient d'adresser une lettre au Lord Maire pour soutenir ce projet qui "réunit, dit-il, les avantages de l'utilité publique aux préoccupations de l'ordre sentimental".

THEATRES.

WINTER GARDEN.

Toujours beaucoup de monde à chaque représentation au Jardin d'Hiver pour assister à l'intéressant programme de vaudeville qui y est donné.



LES BRACHARD.

Tous les numéros sont intéressants et amusants et les artistes qui les exécutent sont des meilleurs du genre. Signalons particulièrement Wil- son et Lenore, des jongleurs d'un talent réel. Mlle A. Devall, une excellente soprano et les Brachard, des équilibristes d'une adresse extraordinaire. Le programme est complété par de très intéressantes vues cinématographiques.

ORPHEUM.

Le succès du programme de l'Orpheum s'accroît à chaque représentation. Il serait d'ailleurs difficile de trouver un spectacle plus varié et plus attrayant. Pour la semaine prochaine la direction de l'Orpheum prépare un programme entièrement nouveau.

OPERA FRANÇAIS

C'est Manon, le délicieux opéra de Massenet qu'on donne ce soir à l'Opéra Français et qui servira de début à la troupe d'opéra comique de M. Layolle. C'est Mlle Marie Louise Rolland, une chanteuse légère dont la réputation n'est plus à faire à la Nouvelle-Orléans, qui tiendra le rôle de Manon. Elle y remportera certainement un succès aussi grand que l'année dernière. Le rôle de Des Grieux sera tenu par M. Morati, ténor de traduction. C'est M. Montano, un baryton d'opéra comique dont on dit le plus grand bien, auquel est confié le rôle de Lescaut. Sachant combien Manon est goûté de notre public la direction l'a monté avec grand soin. Au troisième acte, un grand ballet menut arrangé par M. d'Alessandri, sera dansé par Miles Hansens, Coljini et tout le corps de ballet. Cette seconde représentation de la saison promet d'être aussi brillante que la première. Samedi soir Sigurd et dimanche soir La Mascotte pour les débuts de la troupe d'opérette.

TULANE.

A l'occasion du Jour d'Actions de Grâce une matinée supplémentaire est donnée au Tulane, aujourd'hui, par Mme Fjoke et l'excellente troupe qui la seconde. "Becky Sharp", la comédie dramatique jouée par cette grande artiste, restera à la scène jusqu'à la fin de la semaine. Dimanche soir, débuts de M. Robert Hilliard dans la nouvelle pièce à succès, "A Fool there was", tirée d'un poème de Rudyard Kipling. La vente des places pour ces représentations commencera ce matin.

CRESCENT.

Le succès d'Al. H. Wilson dans "Metz in Ireland" va toujours en augmentant au Crescent, et ses chansons sont déjà populaires. Il est très bien secondé par une troupe d'artistes de valeur. La pièce est donnée en matinée aujourd'hui et samedi. Elle sera remplacée dimanche soir par une comédie musicale extrêmement amusante "School Days". Les habitués du Crescent peuvent retenir leurs places dès aujourd'hui au contrôle de ce théâtre.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

NAISSANCES.

Mmes Antonio Laja, une fille; Emilie Frisard, un garçon; Geo. M. Behm, un garçon; Andrew Whitney, une fille; Rochelle F. Scott, un garçon; Geo. Laugier, un garçon; Jos. Ernst, un garçon; Peter Frey, une fille; Michele Badalamenti, une fille; Robt Farr, une fille; Jules Roussel, une fille; Thos Karney, un garçon; Wm H. Larriere, un garçon; Eug. Bellande, une fille.

DECES

Marie Cazade, 78 ans, 11330 St-Philippe; Robt Kelly, 17 ans, 13831 Tulane; Mme Wm Wipple, 72 ans, Hôtel Dieu; Christopher Scallazzo, 51 ans, Ave. Louisiana et Remparts; Mary A. Winter, 82 ans, 3402 N. Remparts; Bridget Davey, 70 ans, 519 Jackson; Frank Gerach, 61 ans, 1001 Royale; F. H. Blitz, 57 ans, 121 S. Miro; Harriet Williams, 99 ans, Lafon Home; Joseph Jiles, 5 mois, 1919 Promenade Carondelet; Ferdinand H. Lange, 53 ans, 1514 St-Roch; Beatrice Le France, 15 ans, Bethany Home Sanitarium; Minnie Smith, 33 ans, Westwego; Emma A. Wiggins, 4 ans, 735 Vallette; Hy Borell, 39 ans, Hôpital de Charité; Floyd A. Heindel, 3 mois, 614 Pacheco; Henry Brown, 40 ans, Washington et Perret; Jessie Cutlers, 58 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Dr. Lieren De Poorter vs La Succession de Chas. W. Thener, réclamation de \$7500. Successions ouvertes: Rosina Glade, Nicholas Leyendecker, John McClosky vs N. O. Brewing Co. Injunction. Maude E. Spears vs Loan J. Chambers, action en dommages de \$3000. The City National Bank de Selma vs Chas. H. Walker, réclamation de \$2943.58 sur des billets. L'Etat de la Louisiane vs Fred De Bary et Cie, réclamation de \$900 pour licence.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ANCOIN. Comparutions: Peter Compagno, vol avec effraction; Emily Lazard, violation de l'act 107 de 1902; Jos. Washington, port d'arme cachée. Condamnation: John McClosky vs N. O. Brewing Co. Injunction. Maude E. Spears vs Loan J. Chambers, action en dommages de \$3000. The City National Bank de Selma vs Chas. H. Walker, réclamation de \$2943.58 sur des billets. L'Etat de la Louisiane vs Fred De Bary et Cie, réclamation de \$900 pour licence.

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS. Trois Editions Distinctes: Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche. Abonnements payables d'avance. Edition Quotidienne: Pour les Etats-Unis, port compris: \$12.00 par an; \$6.00 par semestre; \$3.00 par trimestre. Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger: port compris: \$15.00 par an; \$7.50 par semestre; \$3.75 par trimestre. Edition Hebdomadaire: Pour les Etats-Unis, port compris: \$2.00 par an; \$1.00 par semestre; \$0.50 par trimestre. Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger: port compris: \$2.50 par an; \$1.25 par semestre; \$0.62 par trimestre. Edition du Dimanche: Cette édition étant comprise dans notre édition hebdomadaire, nos abonnés y ont droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands. Nos agents peuvent faire leurs remises par MEXICO-POSTAL. ou par TRAITE-REB. EXPRESS.

Feuilleton

DE L'ABELLE DE LA N. O.

No 74 Commencé le 20 août 1910

Les Amants de la Frontière

GRAND ROMAN INEDIT PAR JULES MARY

TROISIEME PARTIE

A la Caserne Allemande

LE PREMIER CHOC (Suite)

Et il acheva: —Voilà, monsieur le capitaine, tout ce que j'avais à vous dire,

tout ce qu'il fallait que vous entendiez... Maintenant, j'ai le cerveau plus clair, plus léger, l'enviege l'avenir avec moins d'effroi... car je ne me réclame pas de votre pitié, non, je ne réclame que de votre justice... C'est tout! Alors, il s'aperçut avec effroi que Lillenthal était absent. Lillenthal ne l'avait pas écouté... Lillenthal suivait sa première pensée... et l'attaque que Renaud avait prévue, qu'il avait voulu éviter, se produisit brutalement: —Que faites-vous demain, si nous avons la guerre avec la France? La question était directe et inévitablement grave. Renaud savait qu'en répondant il allait froisser le sentiment patriotique de Lillenthal. Mais il ne pouvait pas mentir, et d'autre part il était trop brave pour se sauver par des paroles qui ne seraient pas très claires. —Le compati, de reste, que l'officier désirait mettre à sa cette âme. —Je répondrai, monsieur le capitaine, bien que je regrette que vous m'interrogiez sur un pareil sujet... Nous autres, qui sommes soldats chez vous, nous ne pouvons encourir la responsabilité de ce qui est. La faute retombe aux événements qui ont créé une situation contraire au

droit et par conséquent immoral en elle-même, mais fondee en effets douloureux pour la conscience, pour toutes les consciences, aussi bien celles des vaincus que celles des vainqueurs... Si vous aviez demain la guerre avec la France, rien ne me dédaignerait à tirer sur ceux de mon pays... Il y aurait là quelque chose de plus qu'un crime, il y aurait un sacrilège... Je vous prie de me pardonner si je parle ainsi... Vous l'avez exigé, j'obéis... Vos écoles ont été impitoyables à nous changer, nous sommes et nous resterons trop prévenus contre vos maîtres. Leur enseignement ne prévendra jamais contre celui que nous recevons au foyer paternel. Vous nous contraignez à parler votre langue hors de chez nous, mais chez nous, votre langue nous est étrangère, de même que vous nous restez étrangers. Nos mères nous apprennent à bégayer des mots de tendresse en langage de France. Tous les souvenirs évoqués, toutes les images rennaissantes sont des images et des souvenirs du passé, c'est-à-dire de France! Et ces images et ces souvenirs, de par cela même qu'ils nous sont défendus, empruntent quelque chose de sacré... Chercher à les amoindrir paraîtrait une monstruosité... —Il y a bel âge que votre pays d'origine vous a oubliés, dit redement l'officier en l'interrompant

avec colère... Bontes donc les diables qui viennent de chez vous. Comme toutes les nations veules et cravatines, vous préférez le pacifisme à outrance, persuadés que vos cris d'amour humanitaire passeront et l'Blin et feront des prosélytes chez nous... —Nous avons confiance dans l'avenir... Mon pays est crédule... il est peuplé de rêveurs... il se paye d'illusions... On le trompe aisément, mais pas longtemps, car c'est un pays de clarté et de bon sens... Peut-être a-t-il un peu trop grande foi dans l'idée, parce qu'il sait que l'idée bouleverse les mondes... Lillenthal haussa les épaules: —Non, dans la Force, qui prime l'idée! —Non, dans la Force, qui la défend... Et souvent les apparences de la Force à outrance cachent bien des faiblesses... tandis que l'idée a pour elle de se disputer au grand jour... Votre peuple, du reste, n'est plus exalté comme un lendemain de nos désastres... Il est aux prises avec la réalité. Longtemps votre patriotisme, qui est admirable, n'a été fait que de la haine contre la France. Vous enseignez toujours la haine de mon pays, mais lentement et malgré vos ardeurs belliqueuses, le peuple oriente ses aspirations vers d'autres buts... —Vers d'autres buts qui ne peuvent être atteints que par la guerre.

—Oui, peut-être, peut-être... car le jour où vous diriez au peuple: "Marche pour la conquête de la richesse et de la prépondérance mondiale!" ce jour-là, tant est grande votre discipline, en core il s'ébranlerait comme il s'est ébranlé pour la conquête injuste des territoires. Pourtant l'admiration aveugle que vous inspirez est tombée... On vous dit... On vous a trouvé des tares que votre orgueil n'avait pas... car il se peut que vous tombiez par excès d'orgueil... malgré les avertissements des esprits éclairés de chez vous... avertissements que vous dédaigniez vous autres, mais qui passent la frontière et que nous médisons... vous n'avez pas jamais que les générations qui surgissent et qui n'ont point participé aux luttes d'autrefois se refusent à vous entourer de prestige... Les vieux chefs et les vieux soldats disparus, l'esprit militaire s'est amoindri. —Que faites-vous du souvenir de nos victoires? —C'est un voile de gloire immense jeté sur vos défauts... Nous autres, nous avons le souvenir de nos désastres immérités, et toujours le hasard vous favorise contre nous... —Il n'y a point de hasard dans les batailles... —Il n'y a presque que du hasard... Le talent consiste à s'en servir... —Votre vanité vous empêche

de voir la décadence où vous êtes... —Oui, vous faites croire à notre décadence et c'est encore un moyen d'enseigner à vos enfants, dans vos écoles, le mépris de ce que nous sommes et de ce que nous valons. Or, pour ne vous parler que de ce qui vous intéresse plus que tout au monde, n'est-ce pas un Français, le sous-lieutenant Delvigne, qui a inventé les fusils rayés?... Un Français, l'ingénieur Weill, qui a inventé la poudre sans fumée?... Un Français, le colonel Deport, qui a inventé les canons à tir rapide?... Un Français, le capitaine Renard, qui a inventé les ballons dirigeables?... Un Français, l'ingénieur Lambert, qui a inventé les sous-marins?... Des Français, en cohorte innombrable, qui, tous les jours, bravent la mort pour chercher le salut de l'humanité de l'avenir, et le trouveront avant vous?... Est-ce donc, tous ces braves gens, des Français de décadence?... Je ne parle pas de tous les grands savants qui ont enrichi le domaine de l'humanité... La Force prime l'idée, avez-vous dit. Soit... Nous avons les deux... Vous ne connaissez même pas notre armée. Vous vous arrêtez à des manifestations partielles d'indiscipline vaines autour desquelles vos journaux font grand bruit. Ces manifestations sont pareilles chez vous, mais on les étouffe... avec

soin... Il faut que la discipline soit intangible et vous gardez vos vices, aussi précisément que vos qualités... faites montre de celles-ci, dérobant les autres... Cependant, nous sommes de taille... comme on dit chez nous. Et je serais tenté de croire que, très loin au-dessus de vous, monsieur le capitaine, des esprits graves et qui ne s'emballent pas, s'en rendent compte, car il vous nous méprisiez vraiment ainsi qu'il est de mode, entre vous, de l'effleurer, on comprendrait assez difficilement les rudes précautions que vous prenez contre nous à notre frontière... Si la mémoire de mes lectures est exacte, vous comptez, après l'annexion 32,000 soldats en Alsace-Lorraine... Au fait et à mesure que vous avez vu la France se relever, accroître sa vigueur, faire preuve de son admirable vitalité, vous avez augmenté vos garnisons... Elles n'étaient encore que de soixante-sept mille hommes en 1890... Vous savez mieux que moi qu'il vous ont dépassé quatre-vingt mille aujourd'hui... Est-ce donc de la sorte que vous manifestez votre mépris?... Votre mépris a couvert caché de l'envie chez vous et chez les autres, car, quel qu'en l'a dit chez nous: "La pensée française éveille l'espérance et la justice chez tous les hommes et jusque dans l'abîme de la sombre mer des pauvres." —Chez nous, on fait des hom-